



Edito

Les attentats de Novembre ne doivent pas nous faire oublier les luttes sociales; car c'est par des luttes victorieuses que nous pourrons faire reculer tous les extrémismes et tous les fanatismes.

Il est sans doute encore plus que d'habitude de notre responsabilité de construire un monde de paix, un monde solidaire, un monde de progrès social.

Nous devons continuer à proposer des alternatives pour que l'égalité devienne une réalité sur notre territoire. Ces alternatives passent nécessairement par le développement des services publics, seuls capable de garantir une égalité de droits pour tous: droit à l'éducation, au logement, à la santé, au travail, ...

Il est de notre devoir de rester combattif et vigilant. La FSU est signataire de l'appellancé début décembre par la LDH "Nous ne céderons pas"(sur notre site) .

Dans le contexte d'Etat d'urgence, il est scandaleux que des autorisations de rassemblements soient acceptées pour des marchés commerciaux de Noël (Amiens, Strasbourg), alors qu'elles ont été refusées pour des manifestations dans le cadre de la COP21. Sauf à considérer que le commerce et la société de consommation sont plus importants que les enjeux climatiques de notre planète...

Dans ce même contexte, on n'a peu entendu parler du débat au Sénat qui voulait rétablir les jours de carence pour les fonctionnaires et l'étendre à 3 jours. Bien peu de monde a mis en parallèle le valeureux dévouement des fonctionnaires hospitaliers le soir du 13 novembre , qui sont venus spontanément aider à sauver des vies, alors que quelques jours auparavant était votée au parlement une nouvelle restriction budgétaire des hôpitaux. On n'entend pas non plus parler du traitement fait aux salariés d'Air France dont le procès a été renvoyé fin mai, alors que cinq licenciements sont engagés.

La FSU a demandé au gouvernement la mise en place d'une veille permanente sur les libertés publiques. Cette cellule qui associerait les organisations syndicales aurait une fonction d'alerte sur toutes les situations constituant une remise en cause des libertés individuelles ou collectives. Car "Continuer à faire société, c'est une des meilleures réponses à apporter aux terroristes qui s'en prennent à nos libertés".

Catherine Anglesio

8ème CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU

www.sd94.fsu.fr



Comment participer ?

Pour être présent : joindre à la convocation ci-dessous une lettre manuscrite adressée au chef d'établissement ou de service. Une attestation de présence pourra vous être remise lors du congrès.

Pour être délégué(e) : contacter son syndicat ou sa tendance.

CONVOCACTION
(À ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE)

U. FSU 94
Maison des Syndicats
11/13 rue des archives
F.S.U. 94000 - CRETEIL

Mme / M _____

Cher(e) camarade,

**Le Congrès Départemental de la FSU 94 se tiendra
à la Maison des Syndicats de Créteil (Val-de-Marne)
les vendredi 8, lundi 11 et mardi 12 janvier
de 9 heures à 17 heures**

Comptant sur ta présence, fraternellement,

Catherine Anglesio
Secrétaire départementale

MODÈLE DE LETTRE
(À ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE, RECOPIÉE ET MANUSCRITE)

NOM, Prénom _____ *Date* _____
Coordonnées _____
Professionnelles _____

à nom du chef d'établissement ou de service

Objet : Congrès FSU du Val-de-Marne

Madame / Monsieur ... ,

Conformément au décret du 28/05/82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'absenter les jeudi 31 janvier et vendredi 1er février 2013 pour participer aux travaux du Congrès Départemental de la FSU du Val-de-Marne.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur l'expression de mes respectueuses salutations.

Comment s'organisent les journées ?

vendredi
8 JANVIER

9h - 9h30
accueil des délégués
9h30 - 11h30
Commission en parallèle thème 1 et 2
11h45 - 12h30
Intervention des organisations invitées
12h30 - 14h
repas
14h - 16h
Commission en parallèle thème 3 et 4
16h - 16h15
pause
16h15-17h15
présentation et échanges sur le projet de
texte action, motions.
17h15-19h15:
Réunion des tendances

lundi
11 JANVIER

9h - 9h15
accueil et ultime dépôt des amendements sur
l'ensemble des textes
9h30 - 9 h 45
Rapport d'activité
9h 45 - 11h 45
Débat général
11h45 - 12h
pause
12h -12h30
Rapport financier et vote du quitus
12h30 - 14h
repas
14h - 15h30
Vote du thème 1
15h30 - 16h
Pause
16h - 17h30
Vote du thème 2
17h30 - 19h30
Réunion des tendances

mardi
12 JANVIER

9h-9h15
accueil
9h15-10h45
Vote du thème 3
10h45-11h
pause
11h-12h30
Vote du thème 4
13h
repas
14h-15h
Vote du texte action et des motions
15h-15h30
élection de la délégation au Congrès National
15h30
pot de clôture

RESULTATS DU VOTE FSU



2015	Vote d'Orientation Nationale								Vote d'orientation Départementale						
	Syndicats	Votants	BL/Nul	Exprimés	UA	EE	Emancipation	URIS	FU	Votants	BL/Nul	Exprimés	UA	EE	Emancipation
EPA				0											
SNAC															
SNASUB	26			26	12	4	1		9	19	0	19	13	4	2
SNCS	10			10	8			1	1						
SNE															
SNEP	54			54	54					56	0	56	55	0	1
SNES	370	17		353	253	68	24	4	4	370	15	355	267	61	27
SNESUP	16			16	10	6				16	0	16	13	3	0
SNETAP	16	1		15	4	4		11		1	0	1	1	0	0
SNICS															
SNPES-PJJ	19	9		10		10									
SNPI															
SNU-CLIAS	64	2		62	35	21	4	2	0	64	0	63	41	18	4
SNUEP	5			5	5					5	0	5	5		
SNUIPP	183	6		177	82	88	6	0	1	183	3	177	84	85	8
SNUITAM	8			8	7	1				8	0	8	7	1	0
SNUTEFI	7			7	3	4				5	0	5	4	1	0
Total	778	35		743	473	202	35	18	15	727	18	705	490	173	42
% exprimés				63,66	27,19	4,71	2,42	2,02				69,5	24,54	5,96	

	Rapport d'activité National		Rapport d'activité Départemental	
	Exprimés	%	Exprimés	%
Pour	491	67,63 %	526	75,47 %
Contre	45	6,20 %	24	3,44 %
Abstention	190	26,17 %	147	21,09 %
Refus de vote	18		13	
Total	726		697	

RESULTATS DU VOTE FSU



Rapport national	Fenêtre 1		Fenêtre 2	
	Exprimés	%	Exprimés	%
A	301	60,4 %	615	61,6 %
B	197	39,6 %	384	38,4 %
Total	498		999	

REPARTITION DES DELEGUES AU CONGRES DEPARTEMENTAL

PAR SYNDICAT

Syndicats	Adhérents	Délégués
EPA	3	1
SNAC	3	1
SNASUB	94	2
SNCS	41	1
SNE	4	1
SNEP	186	4
SNEPAP	6	1
SNES	1289	28
SNESUP	149	3
SNETAP	25	1
SNICS	4	1
SNPESPJJ	21	1
SNPI	5	1
SNUASFP	5	1
SDU CLIAS	807	17
SNUEP	56	1
SNUIPP	672	15
SNUPDEN	5	1
SNUTEFI	47	1
SNUITAM	139	3
SNUACTE	5	1
SNUP-CDC	19	1
total	3585	87

PAR TENDANCE

Tendances	Voix	%	Délégués
UA	473	63,66 %	55
EE	202	27,19 %	24
Emanc.	35	4,71 %	4
URIS	18	2,42 %	2
FU	15	2,02 %	2
total	743	100	87

RETOUR SUR NOTRE STAGE LAICITE

Le mardi 10 novembre, c'était jour de stage pour la FSU 94. Un stage consacré à la laïcité. C'est à Bernard Teper¹, co-animateur du réseau Education Populaire qu'on a refilé le plus gros du boulot. Après en avoir discuté entre militants des différents syndicats de la FSU, on a décidé de tenter de retranscrire dans un article les grandes lignes de son intervention. Les résultats du FN, les attentats de Paris, tout ça nous renforce dans l'idée que l'éducation populaire est une partie de la solution pour sortir de l'impasse et de la confusion.

Une conquête sociale

La laïcité, même si le mot date du XX^{ème} siècle, n'est pas une idée nouvelle. Elle s'inscrit dans une longue histoire, et pas n'importe laquelle. Tout ça commence avec la Révolution Française, et plus précisément avec la proclamation de la première République en 1792. Napoléon écrase les conquêtes révolutionnaires en établissant un concordat avec le pape. La Commune de Paris redonne de l'élan et à la fin du XIX^{ème}, lorsque la République s'installe durablement en France, les premières applications législatives apparaissent. Mais un premier aboutissement, un premier grand combat, c'est la loi de 1905, avec laquelle on se met les idées au clair. Les Eglises et les Etats sont séparées, la République assure la liberté de conscience et de cette liberté découle la liberté religieuse. La laïcité, c'est donc d'abord un lien politique entre citoyens qui repose sur l'idée de plus de libertés. L'histoire continue. En 36, Jean Zay, ministre du Front Populaire, fait interdire les signes politiques à l'école (les liges d'extrême droite tentent d'habiller les bambins à la mode allemande...) puis ce sont les signes religieux (tous, même les pas ostensibles). Mais la République s'effondre avec Pétain, et les ces conquêtes sont abolies par Vichy puis rétablies par le Conseil National de la Résistance.

On le voit, les avancées de la laïcité sont liées aux grandes périodes de conquêtes sociales et aux mobilisations populaires : la Révolution, la Commune, le Front Populaire, la Libération. A l'inverse, les périodes de reflux et de réaction

constituent également des moments de recul pour la laïcité. En 58, De Gaulle revient au pouvoir en pleine guerre d'Algérie. Un an plus tard les lois Debré autorisent le financement public de l'enseignement confessionnel. Au regard des lois du Front Populaire, la loi de 2004, sous le mandat Chirac, sur le port des signes ostensibles à l'école est bien timide. En 2009, sous la présidence de Sarkozy, la loi Carle impose que les municipalités sont contraintes de financer les établissements privés confessionnel d'une autres communes si des parents ont choisi d'y scolariser leurs enfants.

La laïcité est donc une affaire politique, pas religieuse. Elle n'a rien à voir avec l'athéisme ou l'agnosticisme. Elle repose sur l'universalité des droits. Mais elle combat les clergés qui la combattent : elle est anticléricale. Et tout ça s'est quand même passé en France, pas ailleurs, vous savez, la patrie des droits de l'homme...

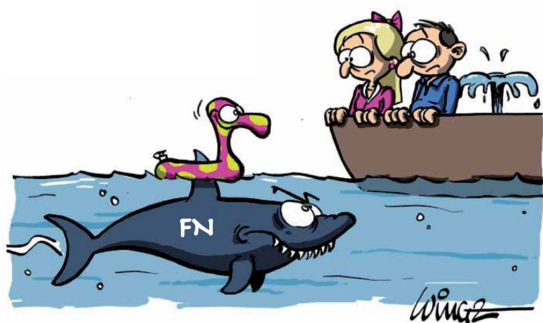
Un modèle français opposé au modèle communautariste anglo-saxon

Ensuite, on a essayé de définir un peu mieux. Teper nous a expliqué que ce modèle français de la laïcité consiste en la séparation entre deux sphères. Tout d'abord, il y a d'un côté la "société civile" : les espaces relevant du privé mais aussi la rue. Là, il y a liberté de pratique religieuse. A peu près totale, à une exception près : comme partout ailleurs, la frontière est le trouble à l'ordre public (ta liberté s'arrête là où celle des autres commence...). Ainsi, par exemple, une prière de rue ne peut pas être interdite en ce qu'elle est une prière, mais parce qu'elle gêne la circulation. Un tel argument permet de calmer les ardeurs des excités du bocal. De l'autre côté, Teper nous a parlé de la sphère "de l'autorité politique". Là, la séparation est stricte : l'école, les services publics, la protection sociale doivent assurer la neutralité la plus totale. Il n'existe que quelques dérogations prévues par la loi, comme la difficile différenciation entre cultuel et culturel. Mais cette sphère, c'est l'espace où la communauté n'a pas sa place. Pour le personnel enseignant, la laïcisation remonte à 1886, quatre ans après la laïcisation des programmes.

RETOUR SUR NOTRE STAGE LAICITE

Ce modèle universaliste qui puise ses racines dans la philosophie des Lumières et qui sépare ces deux sphères s'oppose à un autre modèle : le modèle anglo-saxon. Dans celui là, la séparation entre sphère de la "société civile" et de "l'autorité politique" n'existe pas. A l'inverse on parle plutôt de la tolérance, du droit au blasphème, et donc de l'appartenance à une communauté. Dans ce modèle, les libertés communautaires sont plus importantes que les autres libertés. C'est pour ça qu'au Canada, on reconnaît le droit à un tribunal religieux de prononcer le divorce. Le mot même de *laicity* n'a pas sa place dans la langue anglaise.

Or, depuis trente ou quarante ans, la mondialisation néolibérale s'accompagne d'une promotion du modèle anglo-saxon. Le modèle communautaire se repend et percute la conception d'une république laïque et universaliste. Ainsi les réacs de tous poils entretiennent la confusion autour du mot, car ils y ont intérêt.



La confusion fait rage

Teper définit deux impostures principales autour de l'idée de laïcité. D'abord il nous a parlé de la "laïcité adjectivée". Le mot ne se suffisant pas à lui même, on lui rajoute un adjectif juste après, histoire d'en atténuer le sens et bien souvent d'ouvrir la porte aux communautarismes. Dans les discours, elle est une "laïcité positive", une "laïcité inclusive"... L'autre imposture, souvent à l'extrême droite, c'est ce que Teper nomme l'"ultra laïcisme anti-laïque" (compliqué). Ainsi par exemple Le Pen joue l'hégémonie culturelle en récupérant des mots en sachant qu'elle en transforme le sens. Et lorsque le Front National parle de laïcité, le sous-entendu est toujours là : c'est l'attaque contre les musulmans réels ou supposés, c'est à dire l'islamophobie. Ce qui suit, c'était pas dans l'exposé de Teper, mais après les résultats des régionales, il ne paraît pas

inutile de la rajouter : Cécile Alduy, chercheuse à Stanford, a analysé plusieurs centaines de discours de la boutique Le Pen père et fille. Elle explique que le mot était absent des textes du papa, mais très présent chez la fille et que, si Marine Le Pen n'associe dans le corpus étudié que deux fois le mot "laïcité" aux mots "juif" ou "protestant" et une seule fois au mot "catholique" il est associé cent cinquante fois à celui de "musulmans". La laïcité, au Front National, c'est le cache sexe de la xénophobie.

Pour finir, avec Bernard Teper, on s'est penché sur des cas concrets, pour mettre en application tout ce qu'on venait d'apprendre. Et bien ça marche plutôt pas mal. On est revenu sur des faits d'actualité plus ou moins récents pour voir si la grille "laïcité" mieux définie dans nos têtes était efficace. Dans un gîte, une propriétaire pouvait elle refuser l'accès à une femme voilée ? Une commune peut-elle restaurer l'orgue d'une église ? Une municipalité peut-elle installer une crèche en mairie ? Une femme voilée peut-elle accompagner des enfants lors d'une sortie scolaire ? Alors ? Allez, on vous aide : le gîte relève de la sphère de la société civile et le refus de la propriétaire constitue un refus de service condamnable. La question de l'orgue ou de la crèche ouvre le débat sur la différenciation entre culturel et culture. En ce qui concerne les sorties scolaires, Teper botte un tout petit peu en touche, mais sa réponse est efficace : ce sont des personnels de l'éducation nationale qui devraient accompagner les enfants lors des sorties ; c'est le manque de moyens donnés aux Services Publics dans le cadre de la mondialisation néolibérale qui attaquent la laïcité.

Voilà, on a pas tout dit, et pas non plus que deux autres intervenant(e)s ont animé le stage mais voilà aussi pourquoi on a fait tout ça : pas de projet de laïcité sans un projet politique émancipateur. Pas de laïcité sans luttes et conquêtes sociales. On vous attend nombreux aux prochains stages FSU 94 !

Séverin Geffroy

¹ Bernard Teper, *Laïcité, plus de liberté pour tous*, Editions Jamet, 2014

² Cécile Alduy, *Marine Le Pen prise aux mots. Decryptage du nouveau discours frontiste*, Editions du Seuil, 2015

CONSTRUIRE DANS LE DEPARTEMENT UN COMITE DE DEFENSE ET DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

La FSU a, en juin dernier, participé à la manifestation de "Convergence des services publics" à Guéret, et à la rédaction de l'appel du 14 juin (<http://www.convergence-sp.org/spip.php?article1575>)

Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre cet appel pour la défense, la reconquête, la réinvention et le développement des services publics.

C'est pourquoi, en accord avec l'appel de Guéret nous avons décidé de créer sur le Val de Marne un comité de défense et de développement des services publics.

Nous voulons à la fois nous opposer à la poursuite de leur démantèlement et débattre ensemble usagers, personnels et élus de ce que devront être les services publics du 21^{ème} siècle pour répondre efficacement aux besoins de la population tout en assurant la survie de notre écosystème mis à mal par les intérêts privés.

Il s'agit donc dans un premier temps de dresser un inventaire sur la situation des services publics dans le Val-de-Marne, puis de tenir des assises départementales d'ici juin et des assises nationales d'ici la fin de l'année 2016.

Vous pouvez nous aider à dresser cet inventaire en envoyant vos constatations, en tant que salarié tout comme en tant qu'usager, soit à votre syndicat, soit directement à la FSU94 (fsu94@orange.fr ou par courrier 11/13 rue des archives, 94 000 Créteil)

Les réformes multiples en cours (État, territoriale, santé, ferroviaire...) mettent à mal les services publics et traduisent un désengagement de l'État. Pourtant, les services publics sont un des éléments de lutte contre les inégalités et sont vecteurs de cohésion sociale. Ils doivent pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des populations. La défense, l'amélioration, la reconquête, le développement des services publics nécessitent une réforme fiscale juste socialement ainsi que le développement de l'emploi public avec le recrutement de personnels sous statut public.

Parce que les services publics sont au centre du projet de transformation sociale de notre fédération, la FSU appelle l'ensemble des personnels actifs et retraités à se mobiliser, aux côtés des autres salarié-e-s, des privé-e-s d'emplois, des usagers et usagers et des élu-e-s.

Catherine Anglesio

PPCR : DROIT DE REPONSE

A la suite de l'article paru dans le numéro 104,
nous publions le droit de réponse de Thierry Guintrand (éé) sur le Parcours Professionnel Carrières Rémunérations

1 PPCR avait-il comme objectif de créer une "camisole de force" empêchant les OS de réagir face aux attaques contre les statuts ? Entendons nous bien : ce gouvernement étant capable de tout et surtout du pire, ces attaques contre les statuts peuvent toujours avoir lieu. Les déclarations de Macron ou celles de Valls sur un « rapport Combrexelle pour la Fonction publique » le démontrent. Mais il suffit de lire le contenu du protocole pour comprendre qu'il ne serait que de peu d'utilité là dedans, sa partie 1 ne parlant que de « *mobilité choisie dans le respect des spécificités propres à chacun des versants de la Fonction Publique* ».

2 Pourquoi alors, malgré la non ratification de PPCR, Valls a-t-il tout de même fait passer les mesures salariales ? Les motivations du gouvernement sont en réalité limpides. 13 ans d'austérité salariale (le décrochage point d'indice / inflation date de 2002) et 5 ans de gel pur et simple créent des effets désormais délétères pour le système lui même, que l'on semble sous estimer y compris dans nos organisations syndicales : démotivation grandissante des personnel, fuite vers le privé, démissions, crise gravissime de recrutement (notamment à l'EN)... Le gouvernement se trouvait donc dans l'obligation de faire "quelque chose" tout en essayant d'en lâcher le moins possible (on ne touche surtout pas au point d'indice !) : augmentations des échelons de débutants (crise du recrutement) et des fins de carrière (rallongement des carrières, augmentation du taux d'accès à la HC et égalité potentielle 1er-2d degré), intégration symbolique de l'ISAE au salaire (toujours maintenue à un tiers de l'ISOE), le tout agrémenté de quelques saloperies managériales : une bien réelle, le GRAF (mais qui existe déjà) et un risque de retour du décret Chatel (vitesse d'avancement unique ? laquelle ? comment se feront les "accélération", avec un barème... ?)

3 C'est ainsi que la question "tactique" se posait : fallait-il tout rejeter au nom de la pureté idéologique du dogme et de la colère (légitime) contre ce gouvernement ? Ou mettre le pied dans la porte en disant aux collègues : *"regardez, contrairement à ce que l'on nous serine tous les jours, nous pouvons gagner de petites avancées sur les salaires ! Mais ce qui est proposé n'est que peu de choses en comparaison de ce que nous avons perdu suite au gel du point d'indice : il faut le dégeler ! Il faut maintenant gagner de réelles améliorations de salaire, de carrières, de pensions, c'est possible !"* Une manière de donner une cohérence offensive à la signature de la FSU pour le PPCR aurait été que

celle-ci appelle à une grève dans toute la Fonction publique le 8 octobre autour du mot d'ordre central du dégel du point d'indice !

4 Il faut bien sûr se garder de celles et ceux qui, trouvant une FSU isolée de ses alliés naturels CGT et Solidaires sur PPCR, lui découvrirait un tropisme « réformiste », avec l'UNSA, voire la CFDT, rêvant en secret d'un retour à un ancien « âge d'or » de la FEN, ou à une FSU qui se positionnerait « au centre » de toutes les plaques tectoniques du syndicalisme...

Mais c'est un fait que pour l'instant et notamment depuis les défaites de 2010 et de 2003, c'est bien l'atonie du mouvement social qui domine. C'est la CGC, l'UNSA, parfois la CFDT, et toutes les réponses catégorielles (selon les endroits des corpos, FO, le Snalc...) qui se renforcent actuellement scrutin après scrutin. Sur le dos de qui ? Du syndicalisme de transformation sociale, CGT en premier lieu mais aussi Solidaires dans la FPH ou la FSU dans son bastion de l'EN. Il ne faut pas sous estimer les conséquences catastrophiques, dans le niveau de conscience, d'années et d'années de gel des salaires dans la FP au regard d'une incapacité de l'ensemble du mouvement syndical à gagner quoi que ce soit sur ce terrain.

Il ne s'agit pas de baisser pavillon, de s'aligner ou d'en rabattre sur les revendications et le programme. Mais cela doit nous rendre lucide sur la situation objective du syndicalisme aujourd'hui et du rôle que nous, syndicaliste de transformation sociale et "de lutte", nous pouvons y jouer. Comment faire preuve de pédagogie politique auprès de collègues qui pour l'instant, dans leur grande majorité, ont fermé les écoutilles de dépit sur tout ce qui concerne les luttes réellement collectives ? Bref comment redonner confiance en l'action syndicale ?

Tout cela nous oblige collectivement à repenser notre stratégie, avec comme fil rouge l'unité organique du syndicalisme de transformation sociale : 8% de syndiqués pour 8 centrales syndicales CE N'EST PLUS POSSIBLE !!! L'épisode PPCR aura évidemment été un élément négatif en ce sens, mais pas uniquement du seul fait de la FSU ! Chaque orga a géré dans un quant à soi cette question en évitant toute réponse unitaire. Mais les ponts sont loin d'être coupés. Notons par exemple la déclaration de Solidaires qui, très justement, ne cherche pas polémique : *"certaines ont considéré que cette faiblesse ne méritait pas signature, d'autres se sont dit un tiens vaut mieux que deux tu l'auras"*. A nous désormais de faire de la FSU un outil vers cette unification nécessaire.